

jokkolabs

Le Directeur Général
Autorité Malienne de Régulation des
Télécommunication et des Postes
ACI 2000 – Hamdallaye
BP 2206 Bamako

LETTRE: JKL/AMRTP-M100M-01

Bamako, le 15 avril 2015

Objet: Interpellation

Madame, Monsieur le directeur,

Premier espace de travail collaboratif (co-working) du Mali, nous soutenons l'entreprenariat et particulièrement l'entreprenariat via les T.I.C. En ce sens, nous avons organisé en 2013 la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat.

Spécialistes des nouvelles technologies, nos membres basent l'essentiel de leur activités (et donc indirectement leurs revenus) sur leur capacité à échanger des informations via Internet.

La mondialisation du domaine fait que tous les outils de travail (systèmes d'exploitation, logiciels, etc.) se sont adaptés aux conditions de débits des pays développés rendant nécessaire une connexion internet permanente, illimité et haut débit à Internet.

Même si l'expression «haut débit» est ouverte à interprétation (débit supérieur à 4Mbps descendants aux Etats-Unis contre 100Mbps au Japon), il est aisé de comprendre que sans connexion rapide, nos entrepreneurs sont une nouvelle fois défavorisé sur le marché.

Si de nombreux pays considèrent l'accès à Internet comme un service social de base dont la privation est difficile et tendent à démocratiser le «très haut débit» pour tous (100Mbps et plus), il est urgent de proposer, ici, à ceux qui créent de la valeur via les technologies, des offres adaptés au monde d'aujourd'hui.

De plus, le souhait du gouvernement de développer le secteur jusqu'à faire de Bamako un «hub de technologie» (Stratégie nationale de développement de l'économie numérique – novembre 2014) ne saurait se réaliser sans qu'une offre abordable de connexion rapide et fiable soit éprouvée.

«Quel besoin en 2015? Entre 8Mbps et 20Mbps pour un tarif compris entre 40 000F et 80 000F/mois.»

Jokkolabs Bamako – Rue 240 Porte 1068 – BPE. 3713 – Bamako, Mali bamako.jokkolabs.net – @JokkoML – <u>rgaudin@jokkolabs.net</u> – (223) 73 12 08 96



M. E. N. I. C.

ARRIVÉE LE, 21/4/2015

SOUS N° 6008

M. le ministre de L'Économie Numérique, de l'Information et de la Communication

Cité Administrative, Bamako

LETTRE: JKL/MENIC-M100M-02

Bamako, le 15 avril 2015

Objet: Interpellation

Monsieur le ministre,

Premier espace de travail collaboratif (co-working) du Mali, nous soutenons l'entreprenariat et particulièrement l'entreprenariat via les T.I.C. En ce sens, nous avons organisé en 2013 la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat.

Spécialistes des nouvelles technologies, nos membres basent l'essentiel de leur activités (et donc indirectement leurs revenus) sur leur capacité à échanger des informations via Internet.

La mondialisation du domaine fait que tous les outils de travail (systèmes d'exploitation, logiciels, etc.) se sont adaptés aux conditions de débits des pays développés rendant nécessaire une connexion internet permanente, illimité et haut débit à Internet.

Même si l'expression «haut débit» est ouverte à interprétation (débit supérieur à 4Mbps descendants aux Etats-Unis contre 100Mbps au Japon), il est aisé de comprendre que sans connexion rapide, nos entrepreneurs sont une nouvelle fois défavorisé sur le marché.

Si de nombreux pays considèrent l'accès à Internet comme un service social de base dont la privation est difficile et tendent à démocratiser le «très haut débit» pour tous (100Mbps et plus), il est urgent de proposer, ici, à ceux qui créent de la valeur via les technologies, des offres adaptés au monde d'aujourd'hui.

De plus, le souhait du gouvernement de développer le secteur jusqu'à faire de Bamako un «hub de technologie» (Stratégie nationale de développement de l'économie numérique – novembre 2014) ne saurait se réaliser sans qu'une offre abordable de connexion rapide et fiable soit éprouvée.

Jokkolabs Bamako – Rue 240 Porte 1068 – BPE. 3713 – Bamako, Mali bamako.jokkolabs.net – @JokkoML – <u>rgaudin@jokkolabs.net</u> – (223) 73 12 08 96



ARRIVÉE N° 2 1 APR 2015

Bamako, le 2 1 APR 2015

M. le président de la Commission de l'Eau, de l'Énergie, des Industries, des Mines, de l'Artisanat, du Tourisme et des Technologies Assemblée Nationale, Bamako

LETTRE: JKL/AN-M100M-03

Bamako, le 15 avril 2015

Objet: Interpellation

Monsieur le président,

Premier espace de travail collaboratif (co-working) du Mali, nous soutenons l'entreprenariat et particulièrement l'entreprenariat via les T.I.C. En ce sens, nous avons organisé en 2013 la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat.

Spécialistes des nouvelles technologies, nos membres basent l'essentiel de leur activités (et donc indirectement leurs revenus) sur leur capacité à échanger des informations via Internet.

La mondialisation du domaine fait que tous les outils de travail (systèmes d'exploitation, logiciels, etc.) se sont adaptés aux conditions de débits des pays développés rendant nécessaire une connexion internet permanente, illimité et haut débit à Internet.

Même si l'expression «haut débīt» est ouverte à interprétation (débit supérieur à 4Mbps descendants aux Etats-Unis contre 100Mbps au Japon), il est aisé de comprendre que sans connexion rapide, nos entrepreneurs sont une nouvelle fois défavorisé sur le marché.

Si de nombreux pays considèrent l'accès à Internet comme un service social de base dont la privation est difficile et tendent à démocratiser le «très haut débit» pour tous (100Mbps et plus), il est urgent de proposer, ici, à ceux qui créent de la valeur via les technologies, des offres adaptés au monde d'aujourd'hui.

De plus, le souhait du gouvernement de développer le secteur jusqu'à faire de Bamako un «hub de technologie» (Stratégie nationale de développement de l'économie numérique – novembre 2014) ne saurait se réaliser sans qu'une offre abordable de connexion rapide et fiable soit éprouvée.

«Quel besoin en 2015 ? Entre 8Mbps et 20Mbps pour un tarif compris entre 40 000F et 80 000F/mois.»

Jokkolabs Bamako – Rue 240 Porte 1068 – BPE. 3713 – Bamako, Mali bamako.jokkolabs.net – @JokkoML – <u>rgaudin@jokkolabs.net</u> – (223) 73 12 08 96